

Descriptif de module 61-31

Domaine : Economie & Services
Filière : Informatique de gestion

1. Intitulé de module Ethique et droit informatique 2024-2025

Code :
61-31

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Type de formation :

- Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Caractéristique :

- Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al.1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

À la fin du module l'étudiant ou l'étudiante devra :

- Connaître les principaux droits et obligations juridiques dans la pratique de l'informatique
- Connaître les principes de l'éthique en particulier dans le monde numérique
- Connaître les principes de la protection des données
- Établir une stratégie en matière de propriété intellectuelle
- Connaître les enjeux de la durabilité et de responsabilité numérique

5. Objectifs détaillés des enseignements

Développer, comprendre et approfondir les connaissances et les obligations de l'informaticien et de l'informaticienne en termes de conformité et de respect des exigences légales.

Détecter les difficultés, développer un sens critique et acquérir une capacité de synthèse sur les multiples questions juridiques touchant les technologies de l'information.

Connaître les sources de la documentation juridique et maîtriser les outils de recherches.

Orienter ses choix en fonction des connaissances acquises et dans le respect des contraintes légales et éthiques.

Saisir les enjeux éthiques et sociétaux liés aux projets en informatique, à l'intelligence artificielle et aux autres technologies liées à l'informatique.

Savoir établir un registre des activités de traitement en respectant les obligations juridiques.

Comprendre les modes de raisonnement en éthique et savoir rédiger une charte éthique de projet.

Être capable d'identifier les risques éthiques liés à un projet ainsi que savoir proposer des stratégies d'atténuation de ces risques.

6. Plan et chapitres des cours

- I. Introduction à la propriété intellectuelle
 1. Sources du droit
 2. Considérations générales
Cas pratiques
- II. Le droit d'auteur
 1. Sources du droit
 2. Définition légale
 3. Conditions de la protection
 4. Catégories d'œuvres
 5. Œuvres exclues de la protection
 6. Titulaire de la protection
 7. Cession et licence
 8. Droits exclusifs
 9. Restriction du droit d'auteur
 10. Durée de la protection
 11. Actions en justice
Cas pratiques
- III. Droit des brevets d'invention
 1. Sources du droit
 2. Objet du droit au brevet
 3. Procédure de délivrance du brevet
 4. Droits de l'inventeur
 5. Transfert du brevet
 6. Droits exclusifs du titulaire du brevet
 7. Exceptions aux droits du titulaire du brevet
 8. Durée de la protection
 9. Actions en justice
Cas pratiques
- IV. Droit des marques
 1. Sources du droit
 2. Définition légale
 3. Catégories de marques
 4. Droits exclusifs du titulaire de la marque
 5. Exceptions au dépôt d'une marque
 6. Formalités et procédure d'opposition
 7. Titularité et transfert du droit
 8. Durée de la protection
 9. Actions en justice
Cas pratiques
- V. Droit des designs
 1. Sources du droit
 2. Définition légale
 3. Droits exclusifs du titulaire d'un design
 4. Etendue de la protection
 5. Durée de la protection
 6. Action en justice
Cas pratiques
- VI. Protection de la personnalité et libertés garanties par le droit suisse
 1. Sources du droit
 2. Objet de la protection
 3. Droits fondamentaux
 4. Protection de la sphère privée de la personne
 5. Protection contre les atteintes à la personnalité
 6. Protection de la personnalité et Internet
Cas pratique
- VII. Protection des données personnelles

Haute école de gestion

Genève

1. Sources du droit
 2. But de la réglementation suisse
 3. Objet de la protection
 4. Exceptions
 5. Droit d'accès aux données personnelles
 6. Traitement des données
 7. Autorité de protection des données
 8. Règlementation européenne applicable en Suisse
 9. Transfert de données dans un contexte international
 - Cas pratiques
- VIII. Droit des obligations dans un environnement numérique
1. La qualification juridique des contrats en informatique
 2. Contrat de travail
 3. Contrat de mandat
 4. Contrat d'entreprise
 5. Autres contrats (société simple, contrat de licence)
 6. La responsabilité du prestataire informatique
 7. Responsabilité contractuelle
 8. Responsabilité civile
 9. Responsabilité pénale
 10. Responsabilité des robots
 11. Responsabilité numérique
- Cas pratiques
- IX. Droit pénal informatique
1. Infractions informatiques spécifiques
 2. Infractions classiques commises au moyen de technologies de l'information
 3. Nouvelle(s) infraction(s)
- Cas pratiques
- X. Droit de l'environnement et informatique
1. Grands principes du droit de l'environnement
 2. Pollueur payeur et application à l'informatique
 3. Développement durable et informatique
- Cas pratiques
- XI. Enjeux de l'intelligence artificielle
1. Notions
 2. Bases juridiques
- Cas pratiques
- XII. Enjeux de la blockchain
1. Notions
 2. Bases juridiques
- Cas pratiques
- XIII. Sujets d'actualité juridique
1. E-ID et signature électronique
 2. Accessibilité
- Cas pratiques
- XIV. Ethique
1. Les grands enjeux éthiques du numérique et de l'informatique
 2. Grille d'analyse des risques de Ethical OS
 3. Charte des valeurs du.de la responsable de projet en informatique
 4. Qu'est-ce que l'éthique ? Dilemme du tramway et éthique des véhicules autonomes
 5. Ethique de la responsabilité, égalité et dignité humaine. Valeur, norme et principe
 6. Ethical by design, principales for technology du Ethics Center
 7. Genre et informatique

7. Forme du cours et méthodes pédagogiques

Explication interactive de la théorie

8. Modalités d'évaluation et de validation

Acquis : A-E
Remédiation : Fx
Répétition : F

Un taux de présence minimum de 85% aux cours est requis pour pouvoir se présenter à l'examen.

CC : 60%

Droit : Projet (dossier), 15 % de la note finale, novembre 2024 (sous réserve de modification)

Éthique : Projet (dossier, plus oral), 20 % de la note finale, novembre 2024 (sous réserve de modification)

Droit : examen écrit (questions ouvertes et QCM), 25 % de la note finale, décembre 2024 (sous réserve de modification)

Examen : 40%

Droit et éthique : Examen oral (questions ouvertes), janvier 2025, 40 % de la note finale